A FINGER FOR $1,000.

Young Woman Sells Her Middle Digit to a Surgeon.

To Be Grafted on to the Hand of a Wealthy Texas Woman to Whom Money Is No Object.

Miss Grace Dinsmore, who has little money and an ambition to be a great singer, has come to New York from Binghamton, to sell the middle finger of her right hand for $1,000. A surgeon advertised in a morning newspaper for a woman, who for liberal pay, would be willing to part with a middle finger at the middle joint for grafting operation.

Mrs. C. V. Barton, of Houston, Tex., had come here to have one of her fingers, which was diseased, replaced by a member which was sound and whole. The surgeon suggested that the bone of some animal be grafted upon the bone of the affected finger.

Mrs. Barton was determined to have a new finger which would pass unchallenged, and she commanded the surgeon to procure a finger at any cost. The advertisement was published and more than a dozen persons answered it in person. The surgeon was not satisfied with any of them.

Miss Dinsmore, at her home in Binghamton, N. Y., read the advertisement. She needed money, and the more she thought about it the more tempting the offer seemed. She telegraphed to the surgeon and hastened to this city. She arrived in the afternoon and visited the office of the surgeon. The latter pronounced her the successful candidate.

Miss Dinsmore, when seen at the Grand Union hotel, was perceptibly nervous. She felt aggrieved that a young woman could not come to New York to sell a finger for $1,000 and escape to the country without being interviewed. She is a tall girl, with a handsome face and a squarely set jaw. She has a quick, vigorous way of talking that impresses one with the fact that she means what she says.

"I am an orphan," she said. "When my father died a short time ago I found my position in life completely changed. I had supposed that I would have money. I found instead that I was poor. I had intended to complete my musical education, which is the ambition of my life. I think that I have a career before me as a singer.

"It occurred to me that this would be the only way to get the money, so I immediately telegraphed that I would become a subject. I look forward to the operation with considerable nervousness, and I shall certainly feel much relieved when the operation is over. I shall not return home. I shall go to Boston when I get the money."

BREEDING WILD ANIMALS.

Ringling Brothers Will Establish a Farm Near Chicago.

A breeding farm for wild animals will be opened by Ringling Brothers within a few miles of Chicago. For some time past Albert Ringling has contemplated locating such a breeding farm in some part of this country. He has finally decided to carry out his scheme, and is now seeking for a desirable site near Chicago.

The officials of the Central park zoo of New York, have completed details for trading the huge hippopotamus Big Babe for two Nubian lions and an elephant. One of the officials of the zoo visited the winter quarters of Ringling Brothers' circus, at Baraboo, Wis., a few weeks ago, and reported that the trade would be satisfactory. At present Ringling Brothers have a male hippopotamus and have been trying to secure the female from New York.

"It will be only a short time until we open the breeding farm," said Mr. Ringling. "I am now looking for some place within a few miles of Chicago, and I will find the right location before long. By opening this breeding farm we will save thousands of dollars, and not run the risk of bringing wild animals across the ocean. Wt have closed the deal with the New York people for Big Babe, and in return will give two fine lions and Jewel, a performing elephant."

Superior to Balloons.

The English admiralty has lately directed its attention to the subject of kites for naval purposes and the experts appointed by the authorities report favorably upon the scheme. The advantages of kites over balloons are that they are not so cumbersome or expensive and can be used all the year around. It is intended to use the kite in the navy for signaling, general aerial reconnoissance and for torpedo carrying. Experiments in the United States have shown that a kite can be made to carry a man so that it is an easy matter in this way to take observations of the enemy's fleet. It is believed that in the matter of coast defense the kite will become especially valuable for reconnoitering purposes.

Norway's First Ironclad.

An ironclad for the Norwegian government was launched lately from the shipbuilding yard of Sir William Armstrong & Co., England. This is the first sea-going ironclad owned by the Norsemen, who in the old days swept the seas with their Viking ships. This modern vessel was christened "Harold Haarfager," after the first king of Norway, by Mme. Stang, who is herself a descendant in the thirty-third generation from King Harold. The ironclad is heavily armed and has a conning tower and two torpedo tubes, and the armor belt is from four to seven inches thick. The builders have an order for a second ironclad for the Norwegians.

London Sandwichmen.

In a home for sandwichmen in London there are said to be several university graduates and medical men, and a Scotchman who ran through £50,000 in three years.

THE TRAVELING NURSERY.

Convenience for Tiny Globe-Trotters Placed on Trains.

Now comes the traveling nursery to take its place alongside the barber shop, bathroom, etc., on our fast railroad trains. The traveling nursery is to take up about the same amount of space as the private stateroom of the ordinary sleeping car. There will be a saving of space of several feet, however, as the wide seats on the sides of the stateroom below the berths are not needed in the nursery, being replaced by ottomans and tiny easy chairs scattered over the floor. In this way any danger from sudden starts or sharp curves is obviated. As a further protection against injury to the little ones the walls of the nursery are heavily padded and the floor thickly carpeted, so that bumps and bruises will be altogether avoided. At each end of the compartment and firmly secured are two cozy cots, in which the smaller children lie and watch the games of the older ones.

Each car containing the nursery attachment will carry a matron or nurse, who will be selected with a special reference to her ability to amuse and care for her little charges, and she will have at hand supplies of milk, cookies and other edibles and drinkables dear to the infantile heart. She will also have charge of a medicine chest containing a full assortment of the simpler remedies for childish ailments. A miniature toy shop is another adjunct of the traveling nursery, and it will contain everything from baby rattles to picture books and fairy tales. Nothing, in short, will be missing that would add to the comfort and amusement of the young travelers.

A RIVAL OF DANTE.

While in a Trance He Is Taken Through Hell.

Willshire, a small village three miles east of Decatur, Ind., is excited over a revival meeting being held at the Methodist church. During the meeting Jabez S. Old, a prominent citizen of the county, went to the altar as a penitent, with others. After seven consecutive nights of prayer Old, on the seventh night, fell unconscious to the floor. He lay in a trance for 36 hours, and late at night regained consciousness. He relates a wonderful story. He says a flash of light descended upon him while praying, and he was transported to hades, a place of fire and smoke and hideous noises. He says he saw many people in skeleton form, but recognized only two recently-executed murderers who were making desperate efforts to escape. He was transferred through dark caverns and over rough and rugged mountainous places. He was walking constantly, and, although very weary, could find no place to rest. As he was ushered out he was given two messages, which he claims are very important, but he is too weak to relate more just now. There is great excitement in the neighborhood, and hundreds of people visit him. He is very popular, and no one doubts a word he says.

NEW DISCOVERY BY TESLA.

Improves Electrical Oscillator to Produce Cheap "X" Rays.

Nicola Tesla has made a discovery which, it is believed, will revolutionize methods of illumination and be of infinite use. He has perfected new electric oscillators based on one of his discoveries made six years ago. By their means Tesla is now able to produce economical electric vibrations to a frequency of many millions a second from ordinary currents, either alternating or direct. These oscillators do away entirely with induction coils. Any electric pressure is available. Tesla says that they furnish ideal means for the reproduction of Roentgen rays, which are thereby rendered incomparably more powerful.

Dr. J. Mount Bleyer, of New York city, has invented an instrument for photographing sound vibrations in the atmosphere. He considers the invention of equal importance with the discovery of the Roentgen rays. Dr. Bleyer was associated with Mr. Edison in perfecting the phonograph, and it was then that he conceived the idea of recording the vibrations of the human voice by means of photography.

SHAKER RELIC DISCOVERED.

"Kissing Stone" in Use in 1847 Dug Up in New York State.

In the old Shaker settlement at Sonyea, N. Y., a peculiar relic has been discovered. It consists of a stone about 2½x4½ feet and four inches thick which is covered with inscriptions, though most of them are so badly defaced that they cannot be deciphered. But the words "The Lord's Stone," and the date, "1847," are sufficient to identify the stone as connected with the worship of the Shakers. It was found by workmen in excavating for a building that is to stand directly on the site of the Shaker meeting house.

The stone is supposed to be a sort of "kissing stone." It has been turned over to the Historical society of Mount Morris and will be preserved in a glass case. No doubt some process can be devised by which its inscriptions can be deciphered more fully. The characteristic reticence of the Shakers has made information in regard to them difficult to obtain, and anything of the nature of a historical relic will be highly prized.

Portugal's Fifty Papers.

There are fewer than 50 newspapers published in the entire kingdom of Portugal, the population of which is nearly 5,000,000, or about the same as that of Pennsylvania, in which the total number of newspapers published is 1,433.

Pool Table Improvement.

A new attachment for pool tables consists of a series of tracks extending from the bottoms of the pockets to the ends of the table to roll the balls into the rack.

BEET SUGAR INDUSTRY.

Valuable Information Furnished by the Agricultural Department.

German Beet Growers Own Large Part of Stock in Factories—What It Costs to Establish a Plant.

There is much [illegible] for those identified with the sugar industry in a report just issued by the agricultural department on the sugar beet. In reviewing the cost of manufacture it says that in 113 factories reporting in Germany, the mean profit for each factory was $32,940 for the past year. The price received for beets is usually fictitious, the beet growers owning the factory and preferring to share in the general profits rather than charge a high price for the beets. First-class beets rarely sell for less than five dollars a ton.

The Western Beet Sugar company, of Watsonville, Cal., stated that in the season 1888-89, the cost of manufacturing sugar from the beets amounted to $80.80 per ton of sugar. The department holds that now, with the best machinery and most economical processes, beet sugar can be made in this country at a cost of from three to four cents per pound when the price of rich beets does not exceed five dollars a ton. From reliable data it is stated that in Europe the cost of erecting a factory with the most modern machinery of a capacity of at least 300 tons of beets per day is about $300,000. In this country, owing to increased cost of transportation and the higher price of labor, the cost probably would be $250,000. The report discountenances cheap manufacturing processes, and holds out no reasonable hope to farmers of successfully establishing a home beet sugar factory, but predicts that the cooperative factory methods practiced in Europe, in which the beet-growing farmers hold part or a majority of the stock, will eventually come into use here. Of 11,672,816 metric tons of beets delivered to the German factories in 1895-96, there were 2,689,000 tons grown by shareholders.

Seven beet sugar factories are now shown to be in operation in this country, and four others are building or contemplated.

The rate of increase in sugar consumption for 23 years has been 278 per cent. in the United States; 142 in France; 159 in Germany; 107 in Austria, and 90 in England.

SUPERIOR HAS A CURFEW LAW.

Stringent Ordinance Now in Effect in the Wisconsin Town.

The city of Superior, Wis., is now equipped and has in full operation a "curfew" system. The experiment has been tried here for only three days and thus far has not shown any decided benefits except to arouse the people at nine o'clock each evening by the tolling of the fire alarm bells. The ordinance adopted by the aldermen of the city is of a stringent character, and it is charged that it was made to be in line with Rev. Mr. Starkweather, should he be elected mayor and decide to inaugurate his famous "Sunday school government." The curfew ordinance enacts that it shall be unlawful for any boy or girl under the age of 16 years to be, abroad upon any of the streets, alleys, public or vacant private grounds between the hours of nine p. m. and six a. m. unless accompanied by parent or guardian. Any boy or girl alone is subject to arrest by any private citizen or police officer, and shall be delivered into the custody of the parents. The parent or guardian, in case of a second arrest, is liable to arrest and fine of one dollar for each offense, and by imprisonment until such fine is paid. At the hour of nine each night the tolling of the fire bells announces that the curfew is in force.

TERRIBLE FIGHT FOR AIR.

Ensign Stone Locked for Hours in a Water-Tight Compartment.

For seven hours Ensign G. L. P. Stone, of the coast defense battle ship Puritan, fought for air and life in a water-tight compartment of that vessel last Saturday.

When the seamen who assisted him in cleaning the apartment went to mess they closed all the hatches and secured them to the decks with screws. It was supposed he had ascended the ladder with his men and had gone to his quarters.

Finally the discovery that he was a prisoner was made, the screws were removed and the hatch lifted.

At the very mouth of the opening they saw the white, upturned face of the ensign. He had pressed his lips close to the edges of the metal cover of his prison in his efforts to obtain fresh air. He was half conscious. In one hand, tightly gripped, was a shoe, which he had removed, and it was with this that he had rapped for hours on the ceiling of his cell.

DIVERSIFIED FARM PRODUCTS.

New System of Seed Distribution Initiated by Secretary Wilson.

Secretary of Agriculture Wilson has initiated a new system of seed distribution in his department. His aim is to diversify so far as possible the farm products of the country, and to this end he is making a specialty of selecting new and valuable seeds from all parts of the world and putting them in the hands of farmers likely to use them to advantage. He has begun the work with sugar beets and leguminous plants of all sorts. While sugar beets are now widely cultivated in the west, the best seed at present comes from abroad. A large supply of these high-grade seeds has been ordered and will be judiciously distributed.

Not a Church-Going People.

The population of New York cannot be called a church-going one. There are less than 600 places of Christian worship, seating about 300,000 persons.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Beaucoup de valeur dans le Troisième District.

Wm. Mais et als vs W. J. Mais et als, No 52,060 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placeur J. Spear, Encanteur — Bureau No 728 (ancien 155) rue Common, MERCREDI, 28 avril 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Common, entre les rues Carondelet et St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 mars 1897 et signé le 25 mars 1897, dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés de valeur ci-dessous décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine, d'après le plan de R. Surgi, ingénieur, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire, en cette ville, mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny, sur 80 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée, grande véranda, bâtisse à deux étages dans le fond, ayant quatre chambres, lieux d'aisances, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le 3me District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale et désigné par le No 2 d'après un plan de L. Surgi, ingénieur, le 3 juin 1847 déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire de cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse double ayant quelque cinq chambres, 2 cabinets, une bâtisse à un étage dans le fond avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., comme par les Nos 729 et 731 rue Marigny.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale, conformément à un plan de R. Surgi, ingénieur civil, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée, et quatre chambres au premier, bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre situé dans le 3e district de cette ville faisant partie d'un grand lot de terre désigné par le No 5 de l'ilet compris entre les rues Dauphine, Mandeville, Royale et Marigny, comme il paraît sur le plan tiré par R. Surgi le 3 juin 1847 déposé dans l'étude de F. Felix Percy, ancien notaire de cette ville lequel lot de terre mesure en mesure américaine 21 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur la rue Dauphine par 96 pieds de profondeur.

5° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Marigny, Mandeville et Bourgogne, désigné par le No 3 sur un plan de J. A. Community, le 15 mai 1843, annexé à un acte passé le 6 mars 1847 pardevant Achille Chipolla, ancien notaire en cette ville, mesurant en mesure américaine 24 pieds 8 pouces de face sur la rue Dauphine, par 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à un étage, avec quatre chambres, une bâtisse dans le fond avec trois chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Connue par le No municipal 1212 rue Dauphine.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e District de cette ville, désigné par le No 6 sur un plan fait par N. Rilheux, voyer, le 27 janvier 1837, déposé dans le bureau de Guirand, anciennement notaire de cette ville, borné par les avenues St Roch et Lafayette et les rues Royale et Dauphine, mesurant 32 pieds de face sur l'avenue St-Roch par 74 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse double avec mansarde ayant 8 chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., connue par le No municipal 7/5 avenue St-Roch.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le 3e district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Marigny, Dauphine, Mandeville et Bourgogne, formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine mesurant 34 pieds de face à la rue Marigny par 69 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde contenant six chambres, bâtisse dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, contenant six chambres, bâtisse dans le fond ayant deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant au gré des acquéreurs, la balance s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, le dit acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, les 5 0/0 d'honoraires d'avocat dans le cas de non paiement des dits billets à leur maturité, le transfert des polices d'assurance aux vendeurs; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en sus et en plus de l'enchère et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mars—27 28 31—7 14 21 26 28 avril

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MAGASIN ET RÉSIDENCE

En Briques à Trois Etages

TRÈS COMMODE,

No 864 TCHOUPITOULAS,

Entre les rues St-Joseph et Julie.

In re Lilly Jane Clifford et mari vs Patrick Joseph Tarrelly et als.

No 50,809.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ingement rendu le 9 mars 1897, et signé le 12 mars 1897, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, et aussi d'après un ordre du susdit juge daté le 1er avril 1897, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le grand magasin et résidence commode en briques à trois étages, No 864 rue Tchoupitoulas, ayant un grand magasin avec vitrine et bureau au rez-de-chaussée vestibules à chaque étage, beau véranda en fer et 11 chambres pantry, etc., au premier. La propriété est décrite comme suit, à savoir Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Julie, Commerce et St-Joseph, désigné par le No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 30 avril 1836, et déposé pour renseignements dans le bureau de A. Masureau, ancien notaire dans cette ville, et les mêmes mesures, 24 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, par 86 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a, à être garantie par hypothèque sur la propriété vendue et avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au parfait paiement, et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et fera un dépôt de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant S. Rouen, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 avr—10 11 18 25—mai 2 9 à date.

A. ROY, Agent

—DU—

DIEBOLD SAFE & LOCK CO.,

719 RUE COMMUNE.

Coffre forts déménagés, échargés et réparés.

22 nov—dim—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Succession d'Henry Boescher.

Emplacement d'affaires splendide dans le Deuxième District, coin des rues Bienville et Roman.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 52,174 l'Hon E. H. Righter, juge, daté le 1er avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune, MARDI, 11 mai 1897, à midi—

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 219, borné par les rues Bienville, Roman, Conti, et Derbigny, les dite lots sont désignés par les Nos 21 et 22, se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds 2 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman conformément à un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1846 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Pour plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y a à un et deux ans, avec billets portant intérêt à raison de 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de garanties, laissant cinq pour cent d'honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et payera pour l'acte de vente pardevant E. Rouen, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis sur le montant de l'enchère au moment de la vente.

3 avril—3 4 11 18 25—mai—2 8 9 10 11

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX LOTS

Rue Touro, enc. Villeré.

Dans l'affaire de la Succession de Egidius Ernst.

No 51,436—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet.—Le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 30 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Touro, Villeré, Français et N. Robertson, et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face sur la rue Touro, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, étant les lots Nos un et deux, le lot No un formant l'encoignure des rues Touro et Villeré.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantie par lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1897, faisant le 6 0/0 usuel de 10 pour cent et payant pour l'acte de vente pardevant Theo. G. Epitalon, Esq., notaire.

4 avr—4 11 18 25—mai 2 6.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 27 Avril 1897

No 641 RUE LESSEPS.

Un cottage simple en bois.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 22me jour de mars 1897 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'Affaire de la succession d'Etienne Miller, No 52,577 de Gessner de la susdite Cour et pour le compte de la susdite succession, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné comme lot No 1, ilet 34 compris entre les rues Lesseps, Royale, Chartres et Poland; le dit lot mesure au pied américain 32 pied et 11 pouces de face à la rue Lesseps, 32 pieds et un pouce de largeur dans le fond par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et égale et face à la rue Royale.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un corps de logis, couvert en ardoises ayant 3 chambres et cuisine, deux hangars, cave, arbres fruitiers, rosiers, arbustes, etc.

Conditions—Une moitié en plus ou le tout comptant le reste s'il y a, payable en un an avec billets portant intérêt à raison de huit pour cent par an, garantis par hypothèque et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, dix pour cent de dépôt du prix en sus de l'enchère au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1897, ainsi que l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire.

27 mars—27 28—avr 4 11 18 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Intérêt dans des Propriétés de valeur.

Frank F. Wigginton vs Linus P. Fowler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 51,584.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631, rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts de Linus P. Fowler et de ses successeurs et des héritiers du dit Linus P. Fowler, consistant en un quart indivisé de et aux propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans désignée comme partie des lots vingt-deux, vingt-trois et vingt quatre dans l'ilet No cent soixante-douze borné par les rues Camp, Chestnut, Joséphine et St André et mesure trente quatre pieds de face sur la rue Camp sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur et—

2° Une certaine portion de terre dans le Septième district de la Nouvelle-Orléans désignée comme lot onze et la façade des lots douze, treize, quatorze et quinze dans l'ilet No quatre-vingt-quinze borné par les rues Burthe, Short, Washington et Seconde, la dite portion de terre mesure comme suit:—Lot No onze mesure trente pieds de face sur la rue Burthe par cent cinquante pieds de profondeur et la façade des lots douze, treize, quatorze et quinze ensemble mesurent soixante pieds de face sur la rue Short par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 avril—2 9 15 23 30—6 mai

A. W. MOFFETT.

Encaisseur BASSIN et TOULOUSE,

A la tête du vieux Bassin, Nile-Orléans, Lne.

—NÉGOCIANT—

En bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc, pin jaune et cyprès.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, voligne, etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'état, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, potteraux, rails, etc.

1er mars—1 an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS UNE—

Bonne Localité,

—COMPRENANT—

LA BELLE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

No 2212 AVENUE CANAL.

Avec terrains spacieux.

Le splendide site à bâtir,

Encoignure des Avenues Canal et Galvez,

—ET—

Quatre beaux et grands lots à bâtir

—SUR LA—

Rue Galvez, entre les Avenues Canal et Cleveland.

Une grande et belle

ETENDUE DE TERRE

DANS LE CENTRE DE LA VILLE,

EN FACE DU PARC DE VILLE ET FAISANT FACE PAR 423 PIEDS SUR LE

Chemin de la Métairie.

Sur plus de 2600 pieds de profondeur sur la ligne extrême du fond, traversant quelques-une des principales rues et avenues de la ville, et ayant en face le service double des chars électriques de l'avenue Esplanade, et l'extension proposée de la ligne des chars Dumaine en travers du centre de la propriété. Il n'a jamais été offert une occasion meilleure pour une spéculation.

Un Site Splendide sur le Vieux Bassin,

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Trémé et Toulouse.

Le Cottage double centralement situé,

Nos 1509 et 1511 rue Douane,

Entre les rues Marais et Villeré.

L'avantageux Double Cottage en Bois,

Nos 1201 et 1203 rue Marigny,

A l'encoignure Nord Remparts.

L'Ilet de terre amélioré et désirable.

En face du Parc de ville,

Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Orléans et St-Pierre.

TROIS BEAUX LOTS,

Sur les rues Ste-Anne et Alexander

—ET—

ONZE LOTS DE CHOIX,

Dans le Troisième District,

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, Encanteur — Bureau 832 rue Commune — MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 mars 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir:—

1° La belle résidence à deux étages en bois et ardoisée No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibules en haut et en bas, chambres à bain, office, galeries devant et derrière, hangars, citerne, etc. Les terrains sont grands, étant composés comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Cleveland, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 24, sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cavillier, ancien notaire de cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à l'avenue Canal sur 105 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur: lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

2° Deux lots à bâtir de coin sur l'avenue Galvez, immédiatement dans le fond, le plus près de l'avenue du Canal, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Galvez et Miro, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 24, sur un plan tiré par A. d'Hémécourt, le 16me jour de juillet 1853 déposé dans l'étude de P. C. Cavillier, ancien notaire public, dans un acte du 10 octobre 1853. Les dits lots se touchent et mesurent, chacun 27 pieds de face sur la rue Galvez, 28 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant 143 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 6, la plus près de la rue Gasquet 133 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 5 et 6, 123 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue du Canal.

4° Les deux splendides lots de terre à bâtir sur la rue Galvez, touchant aux lots mentionnés ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet (anciennement Jackson) Galvez et Miro désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 24, sur un plan par A. d'Hémécourt, voyer, le 16 de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cavillier, ancien notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept (27) pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit pieds (28') trois pouces (3") et quatre (4") lignes sur la ligne du fond qui court obliquement leur profondeur étant cent cinquante trois (153') pieds deux (2") pouces et trois (3") lignes sur la ligne les séparant, cent soixante trois (163') pieds sur la ligne du côté du lot No 8, la plus rapprochée de la rue Gasquet: cent quarante trois (143') pieds quatre (4") pouces et sept (7") lignes sur le côté du lot No 7 le plus rapproché de la rue du Canal, et seront vendus conformément au plan exposé à l'endroit de la vente fait par I. Dewey C. E., en date du 1er décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir font face à une large avenue bien pavée, sont près des chars électriques de l'avenue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Blaise, Adler et autres.

5° La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et occupée comme une ferme, en bel état en deux sections, plus clairement décrite comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côtenu de la Métairie, à un ilet du Bayou St-Jean, mesurant 423 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de la Métairie sur une profondeur sur le côté le plus rapproché du Bayou St-Jean, sur une ligne oblique de 532 pieds 11 pouces et 5 lignes un point C, de à 1286 pieds 2 pouces et 7 lignes à un point A, et de l'autre côté 1651 pieds 5 pouces et 5 lignes à un point E, et 223 pieds 9 pouces en largeur, sur une ligne oblique dans le fond et faisant face à la rue Orléans, d'après un plan de la dite étendue de terre, fait par J. H. d'Hémécourt, député voyer, le 18 janvier 1869; et mesurant:

B. Une autre certaine étendue de terre dans le fond